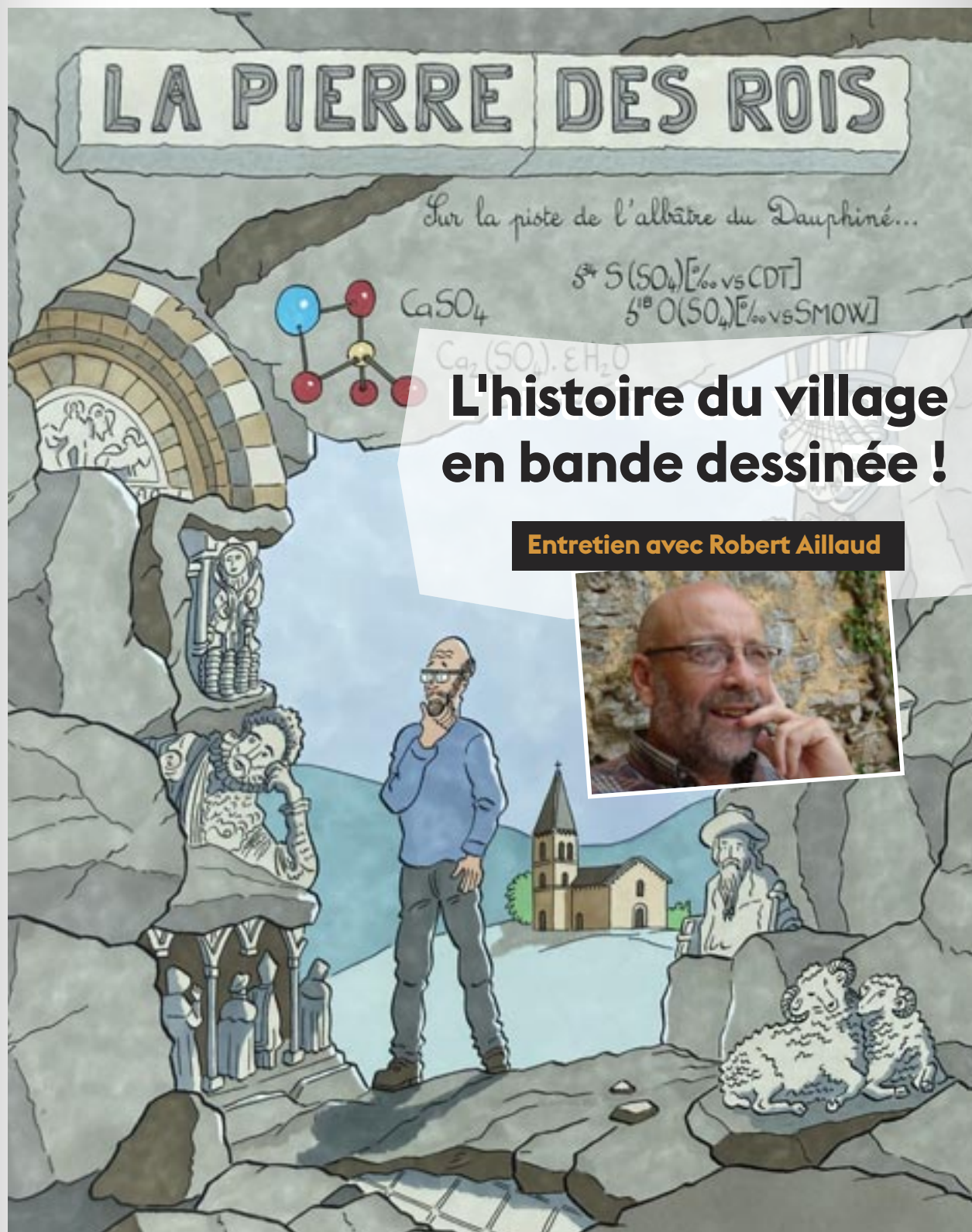


Au Fil des — Pages

PRINTEMPS 2021



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE



**L'histoire du village
en bande dessinée !**

Entretien avec Robert Aillaud



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p.3
Portrait	p.4
Budget 2021	p.8
Vie de l'école	p.12
Informations communales	p.16
Métro	p.19
Vie associative et culturelle	p.20
Le saviez-vous ?	p.22
Informations pratiques	p.23

ZOOM SUR ...



La Pierre des Rois

p.5



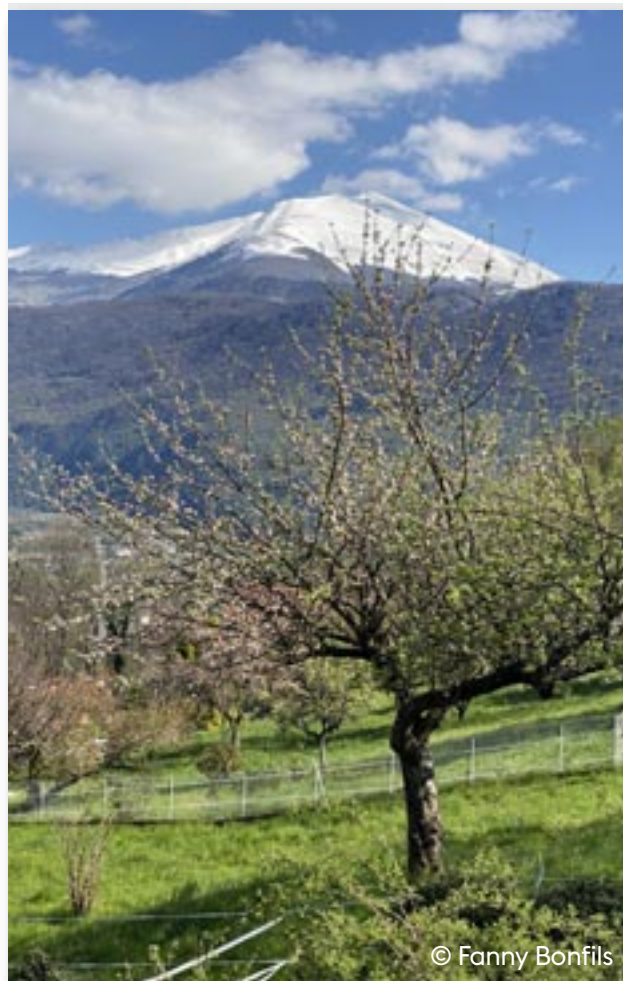
Le Budget

p.8



La vie de l'école

p.12



© Fanny Bonfils

*Si vous aussi, vous voulez voir figurer votre photo sur cette page, envoyez-la à :
mairie.ndmessage@wanadoo.fr*

Restez informé de l'actualité



Inscrivez-vous à la newsletter électronique

En début de chaque mois,
Vous recevrez toutes les infos du mois
dans votre boîte mail.

Rendez-vous sur
www.notredamedemesage.fr
pour vous inscrire !

Une question ?

Ayez le réflexe site internet !
www.notredamedemesage.fr



Mésageoises, Mésageois,

Au moment de l'écriture de cet édit, nous sommes à nouveau confinés dans un rayon de 10 km jusqu'à fin avril, les écoles sont fermées et les vaccins ne sont pas toujours au rendez-vous... Quelle période !! J'espère que vous gardez espoir, les jeunes, les moins jeunes, les ados, les anciens, les actifs, les sportifs, les associatifs, toutes les personnes qui font la richesse d'une vie, des uns et des autres...

Le 1^{er} avril, le Conseil Municipal a délibéré et adopté le budget primitif 2021 avec de bonnes et vives interventions, notamment sur la revalorisation du régime indemnitaire des agents titulaires, la révision du taux de la taxe foncière sur le Bâti et le non Bâti, la priorisation des projets et leur financement. C'est bien !... La représentativité des mésageoises et mésageois est qualitativement assurée, les idées émergent, l'envie de réussir est là, l'engagement et les efforts sont partagés... Merci à tous les élus !



L'actualité sur la commune

- L'abri de stockage fermé de matériel pour le club de foot ASNDM est en train de se terminer avec la fin du chantier de l'extension du vestiaire (remodelage de la partie enherbée et clôture grillagée avec le propriétaire voisin). La rénovation électrique est finalisée (mise en sécurité, lumières, chauffages...).
- Des abris de stockage derrière le Bâtiment du Moulin seront finalisés par Cyrille deLaporte, notre agent communal, et Daniel Di Fruscia, adjoint aux travaux, qui participera et suivra cette opération.
- L'abattage et l'élagage d'arbres menaçants se poursuivent, réalisés en grande partie par notre agent communal et l'adjoint aux travaux.

Discussion en cours avec la DIRMED

- Trois lieux pour la remise en place du radar sur la RN 85, à proximité du carrefour de Saint Sauveur ont été envisagés. En attente de validation par le Bureau d'études, sur l'implantation retenue.
 - Nous avons interpellé la DIRMED sur la visibilité et l'accès au niveau de ce même carrefour, une personne de la DIRMED a la charge d'une « étude de circulation » ... À quand le compte-rendu ou l'avancement ? Nous sommes toujours dans l'attente de leurs retours.
 - Nous avons demandé la création d'une liaison piétonne en bas de la rampe de Laffrey, à la sortie du chemin des Plâtrières, pour rejoindre le pont Napoléon en direction de Vizille avec un minimum de sécurité. Réponse négative du Chargé de Projet, « la route n'est pas assez large ». Nous avons fait remonter ce point à la Préfecture... Pas de nouvelles pour le moment.
- Les devis des travaux de désenclavement de la Maison communale, longeant la RN85, dite « Maison Richard », sont en cours, une étude de sol va être réalisée prochainement (courant mai). Un travail a été mené par Myriam Théodoresco et Yves Hoppenot pour la mise en place d'un panneau d'informations lumineux à l'entrée du bas de la commune, après le pont Pasteur. En attente d'un financement pour voir aboutir ce projet. Une aire de jeux pour enfants située derrière le City Stade est en discussion, des devis sont en cours, les subventions sont demandées. Nous espérons qu'avec les élections Régionales et Départementales, les Commissions d'éligibilité des projets ne seront pas trop impactées.

Un énorme travail a été accompli par Stéphane Lépinay sur les cimetières, notamment sur l'extension du columbarium, la création d'un jardin du souvenir, la mise en place de cavurnes au niveau du cimetière paysager, mais aussi l'identification des emplacements et reprise de concessions à l'église Sainte Marie, avec une visite aux Archives départementales, rencontre avec les PFI, échanges avec les « mémoires » de la commune.

Ce même Conseiller municipal s'occupe également des sentiers communaux, à remettre en état, à identifier, à cartographier, à renseigner. Il a fait des rencontres avec « ceux » qui connaissent le territoire et l'histoire de Notre Dame de Mésage, le retour a été très positif. Merci à tous les intervenants qui ont partagé leur connaissance et leur savoir auprès de Stéphane.

Le projet d'habitat sur le secteur de la Touche avance, un Certificat d'Urbanisme Opérationnel (CUB) est en cours d'instruction par le service ADS de la Métropole. Le cahier des charges est rédigé, nous espérons lancer l'Appel à Projet avant l'été !!!!! Mais cela va être tout à la fois ardu et compliqué.

Un travail de concertation est en cours avec les habitants de St Sauveur pour pallier à l'afflux de véhicules qui traversent la Place Saint Sauveur.

Une attention va être portée sur les véhicules « ventouses » et en mauvais état sur les espaces publics, en particulier le parking sur le secteur du RIF.

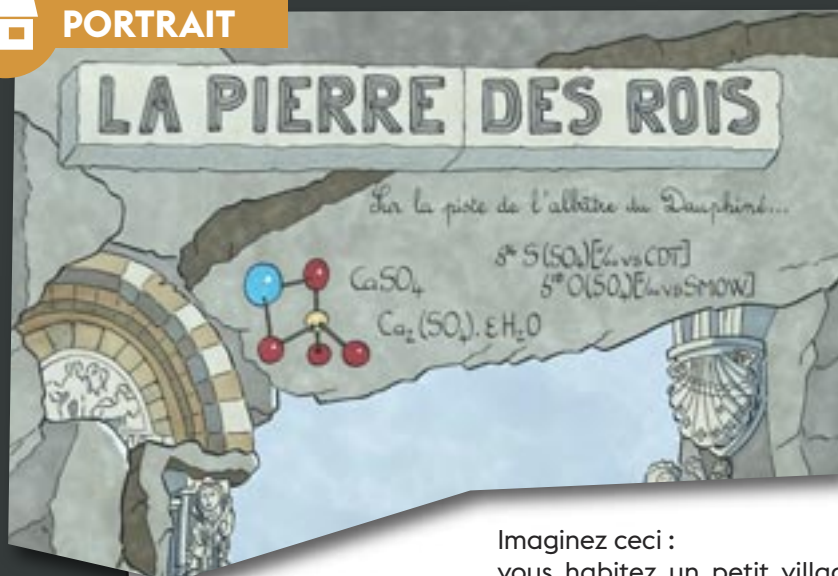
Plusieurs projets sont en cours de réflexion comme la rénovation énergétique de l'école (chaudière, toiture), la gestion des fissures à l'école, la rénovation non faite de la façade avant de la mairie, la rénovation de l'éclairage public (Montalay, Moulin...), aménagement de terrains de pétanque, l'entretien de nos monuments historiques et j'en oublie probablement... !

Par manque de place sur cette page, je ne peux citer tous les petits et autres projets, les travaux en cours à l'école, à la Mairie, dans plusieurs endroits de la Commune, tous les échanges avec les services de la Métropole, les principes de mutualisations (Police Municipale, broyeur de végétaux...), les projets métropolitains comme la « liaison douce » Vizille / Bourg d'Oisans (pistes cyclables).

Pour plus de détails sur les actions menées sur notre Commune, n'hésitez pas à interpellier vos élus, nous écrire par mail, faites-nous part de vos idées...

*Espérant vous avoir informé le plus largement possible,
je vous souhaite une bonne douceur printanière....*

JÉRÔME BUISSON



« La Pierre des Rois », c'est l'histoire vraie d'un historien de notre village, M. Robert Aillaud, qui a mené une enquête pendant plusieurs années, et qui a découvert un véritable trésor...



Qui êtes-vous ?

Je suis Robert Aillaud, j'ai 76 ans. Je suis natif de Jarrie. Depuis 1972, j'habite à Notre Dame de Mésage. J'ai fait toute ma carrière professionnelle à l'usine Arkéma de Jarrie. Et en parallèle, je me suis passionné pour l'histoire. En 1991, j'ai fondé, avec onze autres passionnés d'histoire (dont M. Mingat, ancien maire de Notre Dame de Mésage), l'association « Les Amis de l'histoire du pays vizillois » dont j'ai été le Président pendant 20 ans.

Imaginez ceci :

vous habitez un petit village en Isère et vous découvrez un jour, en visitant le Palais des Ducs de Bourgogne à Dijon, que les Pleurants des tombeaux des Ducs de Bourgogne sont sculptés dans une pierre qui provient de votre village. En tant qu'historien, vous pensez bien que cela aiguise votre curiosité...

C'est ce qui est arrivé à Robert Aillaud. Pendant plus de 20 ans, il va parcourir la France entière à la recherche de l'albâtre de Notre Dame de Mésage ... La Pierre des Rois...

Au cours de son enquête, il a rencontré d'éminents spécialistes de l'Art, des scientifiques internatio-

naux, et il assistera à la naissance d'une nouvelle technique scientifique qui a permis de connaître avec certitude l'origine de la pierre dans laquelle sont sculptées les œuvres. C'est grâce à cette technique que les scientifiques du Louvre à Paris ont pu s'apercevoir que beaucoup des sculptures présentes au sein de leur collection étaient en albâtre de Notre Dame de Mésage.

Grâce à cet énorme travail de recherches, Robert Aillaud a mis en lumière une partie de notre histoire et de notre patrimoine qui a été oublié au fil du temps.

Depuis, Georges Martin et Philippe Gorgeot, deux normands d'Evreux, à qui Robert Aillaud a raconté toutes les péripéties de ses recherches, ont eu la bonne idée d'en faire une bande-dessinée qui relate ses découvertes et témoigne de l'Histoire de notre commune, mais également celle du Dauphiné.

Grâce à elle, tout à chacun va pouvoir découvrir cette fabuleuse histoire, y compris les propres habitants de notre commune !

Nous avons rencontré Robert Aillaud, voici son interview.

En 2001, vous vous lancez dans une quête au sujet d'une mystérieuse pierre. Ces recherches ont duré 20 ans, qu'avez-vous découvert ?

J'ai découvert qu'entre le XIIème siècle et le XIXème siècle, des galeries ont été creusées dans le sol de notre village pour en extraire de l'albâtre. Plus tard, des carrières à ciel ouvert ont été exploitées pour extraire du gypse, utile à la fabrication du plâtre.

Qu'est-ce que l'albâtre ?

C'est une pierre blanche qui ressemble à du marbre mais qui n'est pas du marbre. À l'époque, on ne savait pas faire la différence entre

l'albâtre et le marbre, tellement les deux pierres se ressemblent. Ce n'est qu'au XXème siècle, avec les techniques modernes, qu'on a su faire la différence. C'est pour cela que dans certains textes, on trouve mention du « marbre de Notre Dame de Mésage » ou même du « marbre de Vizille », voire du « marbre de Grenoble » et même du « marbre du Dauphiné ».

Toutes ces appellations font en fait référence à l'albâtre de Notre Dame de Mésage.

Quelle était son utilité ?

La même que le marbre. Des statues, des ornements...

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à l'albâtre de Notre Dame de Mésage ?

En 2001, je faisais la visite du Palais des Ducs de Bourgogne. Là, nous pouvons admirer les tombeaux des Ducs de Bourgogne, Jean sans Peur et Philippe le Hardi. Ils sont immenses, ce sont les plus grands tombeaux d'Europe. Quand nous sommes debout à côté, le gisant n'est pas visible car nous sommes trop petits. Donc on doit monter des escaliers pour se rendre sur une galerie qui nous permet de surplomber les tombeaux et ainsi admirer les gisants.

Tout autour du tombeau de Philippe le Hardi, il y a 42 Pleurants, des statues qui représentent le cortège funèbre, les gens qui le suivent le jour de son enterrement.

Trois de ces Pleurants ont été mis dans une vitrine pour que l'on puisse les admirer de plus près. Et dans cette vitrine, sur la pancarte, était indiqué « Albâtre de Notre Dame de Mésage ».

Vous imaginez quelle ne fut pas ma surprise de découvrir cette inscription ! Je n'avais jamais entendu parler de l'albâtre de Notre Dame de Mésage et je découvrais que les Pleurants du plus grand tombeau d'Europe en étaient constitués ! En tant qu'historien, j'étais fort vexé, il fallait que je tire ça au clair.

J'ai demandé à rencontrer la Conservatrice du Musée et celle-ci m'a demandé si j'en savais plus sur l'albâtre de mon village. Et comme j'en ignorais même jusqu'à son existence, cela m'a beaucoup intrigué et j'ai commencé mes recherches. Cela dure depuis 20 ans.

Et qu'avez-vous trouvé ?

Comme je le dis plus haut, à partir du XII^e siècle, des galeries ont été creusées dans le sol de notre village pour en sortir des blocs d'albâtre. Ces blocs étaient facilement transportables par bateau, grâce à la proximité de la Romanche et donc de l'Isère. Par conséquent, ils pouvaient aisément voyager partout en France, et beaucoup plus rapidement que par voie terrestre.

Le bateau pouvait aller de Notre Dame de Mésage à Avignon en 48 heures, alors qu'un chargement qui était transporté à pied mettait 18 jours pour faire 40 kilomètres !

Résultat, entre le XII^e et le XVIII^e siècle, l'albâtre de chez nous a connu un succès fou auprès des plus grands sculpteurs. Il était d'une très grande qualité et son prix était beaucoup moins élevé que tous les autres marbres qui devaient voyager par voie terrestre, comme le marbre de Carrare, par exemple.

Avez-vous trouvé beaucoup d'œuvres en albâtre de notre village ?

Plus que je ne l'aurais imaginé ! Je ne peux pas faire ici la liste exhaustive mais je peux vous en citer quelques-uns :

Tout d'abord, il y en a à Notre Dame de Mésage même, dans l'Eglise Sainte Marie et dans la chapelle St Firmin. On en trouve aussi à Vizille, à Jarrie, à Vaulnaveys. Egalement au palais du Parlement de Grenoble et même en la cathédrale Notre Dame de Grenoble.

Un peu plus loin, le tableau héraldique de l'autel royal de Charles V que j'ai découvert caché derrière le retable de l'abbaye de Saint-Antoine-l'Abbaye est entièrement en albâtre de chez nous !

À Gap, le mausolée du Duc de Lesdiguières, à Dijon, les pleurants des tombeaux des ducs de Bourgogne. À Avignon, des tombeaux de Papes et Cardinaux, mais aussi à Paris. En effet, des œuvres majeures présentées dans les trois plus grands musées du monde, au Metropolitan Museum de New York, à l'Hermitage de St Petersburg et

au Louvre à Paris sont en albâtre de notre village.

Sans oublier les rayons du soleil d'Austerlitz qui constituent le sol du tombeau de Napoléon Bonaparte aux Invalides !

Mais c'est complètement fou ! Et comment peut-on être sûrs que c'est bien de l'albâtre qui provient de notre village ?

Au début de mes recherches, je me suis appuyé sur les textes que j'ai trouvés dans les Archives nationales. On peut retrouver les commandes passées aux carrières, donc nous connaissons la provenance des matériaux.

Ces dernières années, j'ai été en contact étroit avec le Louvre, les chercheurs du Bureau de Recherche Géologique et minière et le Laboratoire de Recherches des Monuments historiques dont le travail consiste à mener des études scientifiques et techniques ainsi que des recherches sur la conservation des édifices et objets du patrimoine culturel protégés au titre des Monuments historiques. Il en étudie les matériaux constitutifs et les phénomènes d'altération qui en compromettent la conservation.

En 2014, ces scientifiques ont inventé une technique d'identification qui permet de faire une carte de toutes les molécules qui constituent un matériau. Comme si on déterminait son ADN, si vous voulez. Donc nous sommes capables de déterminer l'ADN de chaque pierre. Et l'albâtre de Notre Dame de Mésage a le sien propre.

Une fois que cette technique d'identification a été mise au point, on a pu faire des analyses sur les sculptures du Louvre. Sur 60 œuvres analysées, ils en ont trouvé 45 en albâtre de chez nous ! Ce nombre était tellement énorme qu'ils se sont dit qu'ils avaient dû faire une erreur, que leur technique n'était pas fiable !

Alors ils ont décidé de partir de Paris et d'aller faire des mesures au Musée d'Avignon, où l'on trouve des œuvres d'autres sculpteurs, d'époques et de provenances différentes de celles du Louvre.





Et ils ont découvert que sur les 17 œuvres qu'ils ont analysées, 15 étaient issues des carrières de Notre Dame de Mésage !

Ils ont dû se rendre à l'évidence que, non seulement leur nouvelle technique d'identification était fiable, mais également que les carrières de notre village avaient fourni des quantités conséquentes d'albâtre partout en France. Donc, aujourd'hui, nous pouvons savoir de manière sûre la provenance de la pierre dans laquelle chaque sculpture est faite. Cette technique et cette découverte ont

révolutionné le monde l'Art. Le Louvre a alors décidé d'organiser un colloque international et a invité des scientifiques et des spécialistes de l'Art, pour leur parler de l'albâtre de Notre Dame de Mésage ! Des articles sont parus dans de prestigieuses revues d'Art qui ont relaté ces découvertes importantes.

Mais comment faire pour que l'importance des carrières de Notre Dame de Mésage puisse être connue du plus grand nombre ? À commencer par les habitants du village !

« Il faut faire une bande-dessinée ! ».

Un jour, j'ai rencontré Georges Martin. Il est originaire de Vizille et y a vécu jusqu'au début de sa vie d'adulte. Il a ensuite déménagé à Evreux pour des raisons professionnelles. Georges Martin connaît donc très bien Vizille et sa région. Et il a un don pour l'illustration et le dessin.

Quand je lui ai raconté toutes les recherches que j'avais effectuées, il m'a tout de suite dit « Il faut faire une bande-dessinée ! ».

Il m'a demandé si je pouvais écrire toute l'histoire. Cela m'a obligé à mettre noir sur blanc tous mes souvenirs, à les vérifier et à les compléter... Les dates, les lieux...

Au bout d'un moment, je lui ai donné une chronologie de 4 pages et un feuillet d'une vingtaine de pages où tout était expliqué. Je lui ai donné tout ce que j'avais, tout ce qui était paru dans les livres, les revues, et dans les différents journaux...

Et à partir de ça, il a construit une BD. Ça a duré deux ans et demi où l'on s'est vus très régulièrement pour faire en sorte que chaque détail historique soit véridique et précis.

Nous avons apporté un soin particulier aux dessins des œuvres ou des bâtiments de sorte qu'ils soient les plus précis possibles. Il fallait que ce soit juste, historiquement parlant.

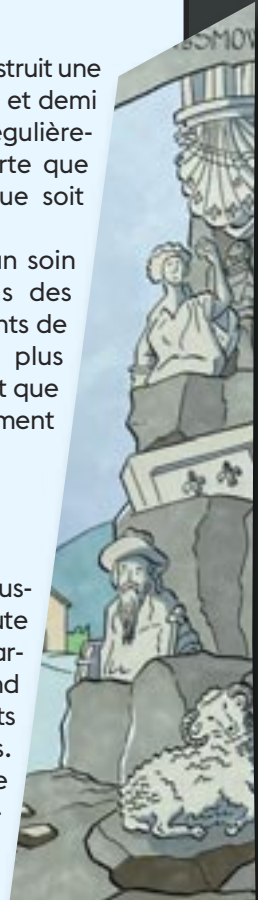
Aujourd'hui, la BD est en passe d'être terminée. Elle s'appelle **La Pierre des Rois**,

Le coloriste Philippe Gorgeot finit les dernières pages et nous lançons une souscription pour pouvoir l'éditer nous-mêmes.

L'histoire proprement dite est racontée en 74 pages entièrement dessinées à la main, et d'un petit conte de deux pages racontant la vie d'un bloc d'albâtre. Une attention particulière a été apportée à

la bibliographie pour permettre aux lecteurs intéressés d'acquérir les ouvrages en question. Dans un même ordre d'idée, une série de 24 œuvres en albâtre de Notre Dame de Mésage est présentée avec la dénomination des œuvres, le lieu où il est possible de les admirer et, quand l'information est disponible, le nom du sculpteur.

Le but de cette BD est justement d'expliquer toute cette histoire et de la partager avec le plus grand nombre. Des enfants aux grands-parents. C'est un témoignage de l'Histoire de notre commune.



Où peut-on se la procurer ?

Nous lançons une souscription

C'est comme une pré-commande qui nous permet de récolter les fonds qui vont nous permettre de faire imprimer l'ouvrage. Cette souscription est organisée par l'association « Les Amis de l'Histoire du Pays Vizillois » bulletin page suivante. Les souscripteurs bénéficieront du tarif réduit à 13,50€ au lieu de 20€, et recevront un ex-libris

numéroté de la bande-dessinée. Une fois que l'ouvrage sera paru (automne 2021), il sera possible de l'acheter au prix de 20€ directement à l'association « Les Amis de l'Histoire du Pays Vizillois », dont le siège est à Vizille, ainsi que, nous l'espérons, dans toutes les bonnes librairies !

« LA PIERRE DES ROIS, sur la Piste de l'Albâtre du Dauphiné »
Une bande dessinée de G. Martin, P. Gorgeot et R. Aillaud.



Souscription jusqu'au 31 mai 2021

Je souscris : _____
demeurant : _____

Code postal

Courriel : _____
Téléphone : _____

Commande _____ exemplaires au prix unitaire de 13,50 euros.

Les souscripteurs bénéficieront du tarif réduit à 13,50 euros au lieu de 20 euros et recevront un ex-libris numéroté.

« Qu'on se le dise! »

Renvoyez la souscription et votre chèque aux
« Amis de l'Histoire du Pays Vizillois »
325, rue de la République
38220 VIZILLE





Budget communal 2021

BUDGET FONCTIONNEMENT

741 202 €

Il permet d'assurer le fonctionnement quotidien des services communaux (services administratifs et techniques, services scolaires et périscolaires, entretien des bâtiments communaux et de l'éclairage public), de soutenir la vie associative, d'aider les personnes en difficulté (par l'intermédiaire du CCAS), le remboursement des intérêts de la dette et le financement des investissements.

RECETTES de fonctionnement 2021

741 202 €

■ **IMPÔTS ET TAXES** 455 463 €
dont 340 504 € en impôts locaux

Taux des impositions 2021 :

Taxe foncière sur le bâti : 32.40 ‰ comprenant :

- taux communal de 16.50 ‰
(augmentation de 15.50 ‰ à 16.50 ‰)
- taux départemental de 15.90 ‰ (inchangé)

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, désormais le taux communal et le taux départemental seront réunis en un seul taux.
Soit 16.50 ‰ + 15.90 ‰ = 32.40 ‰

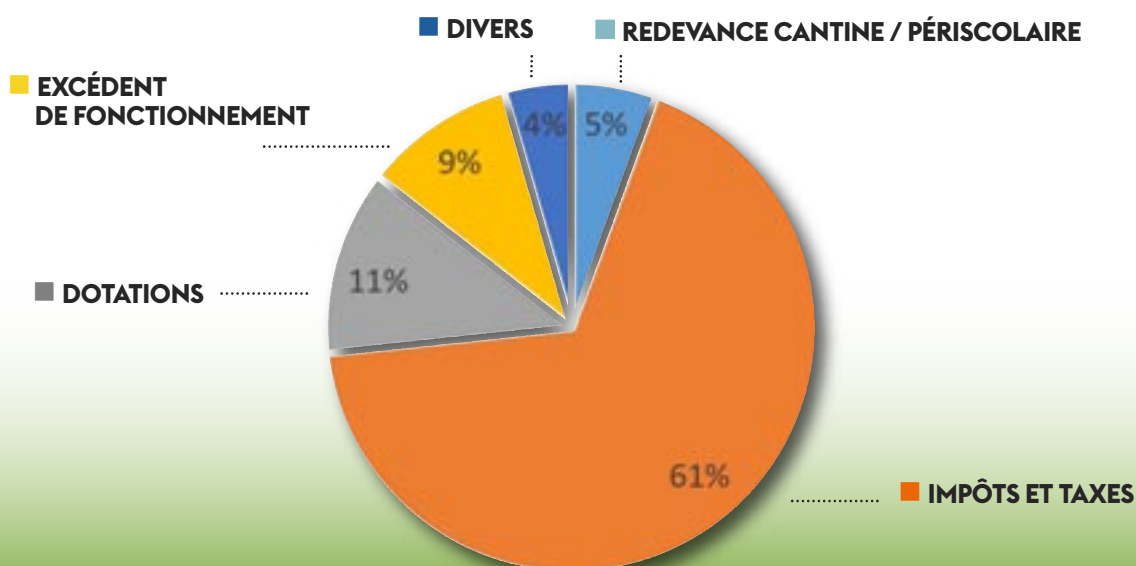
Taxe foncière sur le non bâti : 46.55 ‰
(pas d'augmentation).

■ **EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2020**
REPORTÉ 67 990,84 €

■ **DOTATIONS** : 156 254 €
(DGF, Dotation solidarité rurale...)
DGF : 106 067 €
(baisse de la DGF III 726 € en 2020)
FPIC : 9 000 €
(Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) (2020 : 7 314 €)

■ **REDEVANCE**
CANTINE / PÉRISCOLAIRE 40 000 €

■ **DIVERS**





Entretien des bâtiments



Entretien des terrains



Petite enfance



DÉPENSES de fonctionnement 2021

741 202 €

■ DÉPENSES COURANTES 233 707 € (électricité, fioul, fournitures, assurances...)

- Dépenses scolaires : 9 800 €
(comprend fournitures, location de l'appareil de désinfection des mains en maternelle, téléphone, internet, logiciel Issila...)
- Tournée éclairage public : 3 000 €
- Entretien de la voirie : 13 200 €
(dont 5 400 € de débroussaillage, 3 600 € de balayeuse des rues...)
- Électricité 35 000 €
- Combustibles 10 000 €
- Entretien des terrains 30 125 €
(espaces verts, tonte terrains de foot...)
- Entretien des bâtiments 20 991 €
- Déneigement 6 500 €

■ DÉPENSES DE PERSONNEL 226 755 €

■ ATTRIBUTION

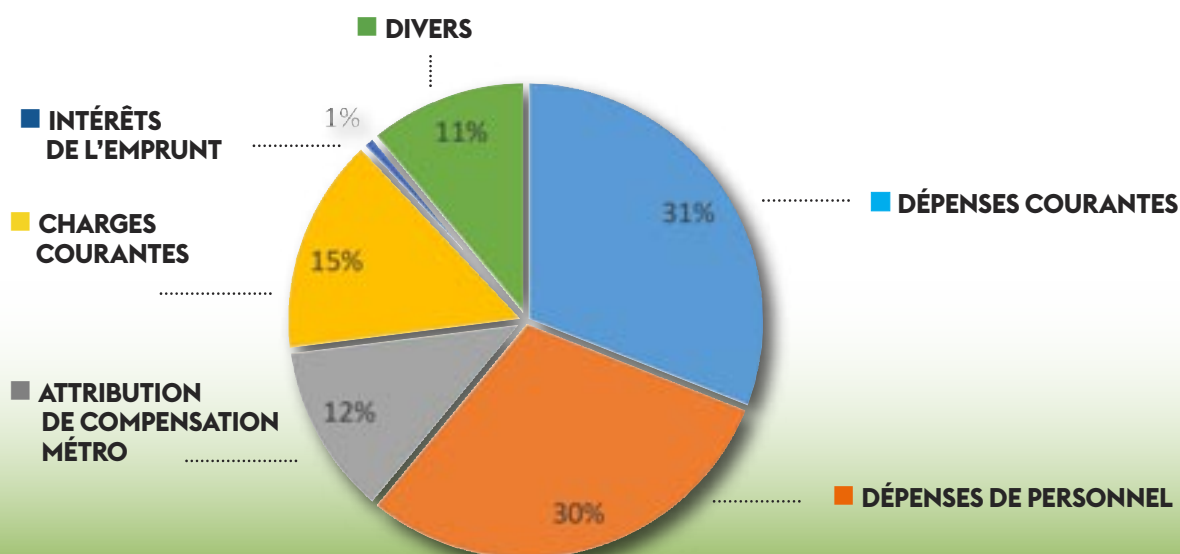
DE COMPENSATION MÉTRO 88 260 €

■ INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT 8 040 €

■ CHARGES DE GESTION COURANTES. 110 241 € (indemnités des élus, subventions aux associations, aux syndicats...)

- Participation au Syndicat du Collège les Mattons 8 300 €
- Petite Enfance (SICCE) 17 550 €
- CCAS 10 000 €
- Subventions aux associations 12 800 €
- Soirée des Enfants 2 000 €
(Spectacle + cinéma en plein air)

■ DIVERS





Budget communal 2021

BUDGET INVESTISSEMENT

397 735 €

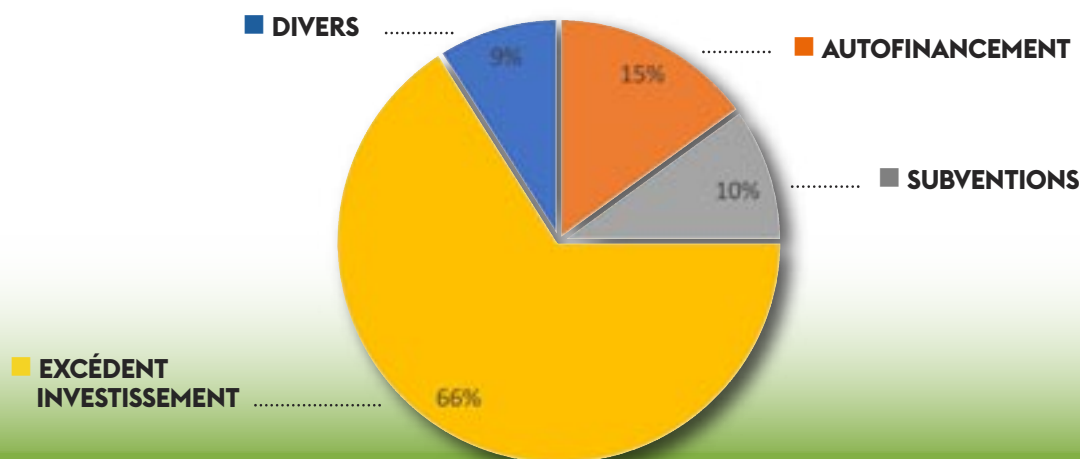
Il permet de financer les projets en cours.
Il est financé majoritairement par le résultat excédentaire de l'année précédente.

RECETTES investissement 2021

397 735 €

■ EXCÉDENT 2020 reporté 265 647.32 €
■ AUTOFINANCEMENT 60 000 €
(excédent de fonctionnement
reporté en investissement)

■ SUBVENTIONS : 42 594.20 €
FCTVA 8 584.48 €
(TVA récupérée sur les travaux 2020)
■ DIVERS



Commentaires sur le Budget primitif adopté à l'unanimité en séance du 1er avril 2021

Sur les Dépenses de Fonctionnement,

les charges à caractère général ont légèrement augmenté de 10k€, notamment pour :

- Machine de désinfection des mains à l'école maternelle
- Surveillance de la qualité de l'air à l'école (qui est une obligation !)
- Prestation extérieure pour le passage d'une balayeuse sur la voirie. Ce choix d'externalisation a été fait de façon à optimiser le temps de travail de notre agent, sachant que la commune n'est pas équipée correctement pour effectuer cette tâche.

Nos charges de personnel ont augmenté suite à la décision de revaloriser nos agents titulaires. Celles-ci ont été compensées en recette par l'augmentation de la Taxe sur le Foncier Bâti (le taux passe de 15,5% à 16,5%).

Les charges courantes restent stables, à noter quand même le maintien de l'accès aux Services de la Petite Enfance pour nos habitants (SICCE - Syndicat Intercommunal de Coopération et de Compétences Enfance) pour 17 550€, les subventions aux associations pour 12 800€ et un basculement à la section Investissement de 60 000€, correspondant à une partie de l'excédent de résultat de la section Fonctionnement 2020.

Les Recettes de Fonctionnement

Elle se maintiennent malgré une diminution régulière de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'Etat) et une révision de la Taxe Foncière sur le Bâti.



Extension cimetière



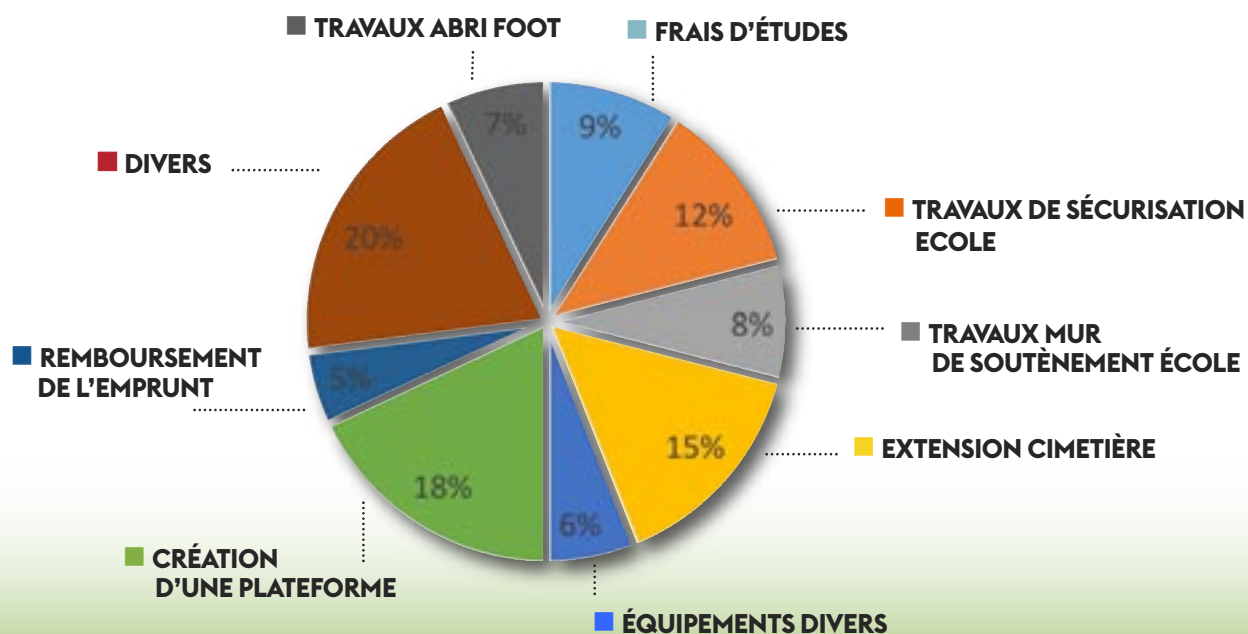
Mur de soutènement de l'école

DÉPENSES investissement 2021

397 735 €

■ FRAIS D'ÉTUDES	35 580 €
(Maison Richard, maison bourgeoise, cimetière...)	
■ TRAVAUX DE SÉCURISATION	48 080 €
aux abords de l'école (fonds de concours Métro)	
■ TRAVAUX MUR DE SOUTÈNEMENT	34 000 €
école (fonds de concours Métro)	
■ EXTENSION DU CIMETIÈRE PAYSAGER	60 000 €
■ TRAVAUX ABRI DE STOCKAGE FOOT	29 000 €

■ CRÉATION D'UNE PLATEFORME	72 000 €
Maison Richard	
■ ÉQUIPEMENTS DIVERS	25 760 €
(mobiliers, matériel informatique, mobilier école...)	
■ REMBOURSEMENT DU CAPITAL	
DE L'EMPRUNT	19 975 €
■ DIVERS	



Pour ce qui est des Recettes d'Investissement, suite à l'excédent reporté, nous pourrions entreprendre 2 projets conséquents :

- L'extension du columbarium au cimetière paysager, création d'un jardin du souvenir et de cavurnes (65 K€)
- Le désenclavement de la maison Richard qui nous permettra, à la vente, de récupérer un pécule pour 2022, nous l'espérons !

Le recours à l'emprunt pourra être effectué en cas de mauvaises surprises sur les réparations des fissures de l'école.

Les autres projets comme le panneau d'affichage lumineux, l'aire de jeux, ou encore l'équipement informatique à l'école, sont en attente de réponses suite aux demandes de subventions envoyées à la Région et au Département.



Le mardi 30 mars 2021, les élèves des classes du CE1/CE2 et du CM1/CM2 ont pu découvrir un Espace Naturel Sensible : la réserve naturelle régionale de l'étang du Haut Jarrie qui se situe sur le plateau de Champagnier.



"À la découverte des Espaces Naturels Sensibles" est un projet financé par le Département de l'Isère.

A la découverte DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Cette sortie pédagogique a permis de sensibiliser les élèves à la richesse du patrimoine naturel et des paysages. Par la même occasion, les élèves sont amenés à prendre conscience de la fragilité de ces espaces et de la nécessité de les protéger.

Ils ont découvert de façon active leur environnement proche, en l'occurrence une zone humide protégée, en effectuant des observations d'animaux (araignées, foulques, canards, mé-

sanges, rousserole, héron, cormorans, vers de terre...) et de plantes (roseau, saule...), en écoutant les différents chants d'oiseaux, en écoutant les explications des animateurs environnement... Les enfants ont été très enthousiastes, très curieux et ont bien participé aux différentes activités.

Ils ont pu, par exemple, découvrir et mieux comprendre le cycle de la vie d'une libellule. Ils ont également pu dessiner le

paysage, ce qui leur a permis de prendre le temps d'observer la nature et de se rendre compte de la beauté de ce site et des alentours.



Ce fut une belle matinée ensoleillée !!!

Vivement les prochaines sorties prévues le 4 mai et le 1er juin !!



TENNIS

Nous, les CP de l'école, nous avons été plusieurs fois jouer au tennis sur les vrais terrains en-dessous de l'école, c'était trop bien !!



Alyssia : j'aime bien le tennis parce qu'on fait des exercices comme lancer la balle au-dessus de nous avec la main pour s'entraîner à servir.

Anna : Pour aller aux terrains de tennis, il faut emprunter un chemin en pente. Les chefs de rang sont devant et il faut faire attention aux voitures.

Giulia : On fait du tennis et moi j'aime bien, ça m'amuse.

Loris : J'aime frapper dans la balle avec la raquette au-dessus du filet.

Luka : j'aime bien le tennis, j'adore lancer la balle.

Maëlie : J'aime bien lancer la balle à ma copine ou à mon copain.

Malone : j'aime bien le chemin pour aller au terrain de tennis parce que ça monte et ça descend.

Marla : Sur les terrains de tennis, j'aime bien le filet, ce qui est amusant c'est de réussir à faire passer la balle au-dessus du filet.

Méline : au tennis, ce que j'aime bien c'est faire rebondir la balle au sol avec la main.

Milo : j'aime bien faire rebondir la balle avec ma raquette, faire le plus possible de dribbles.

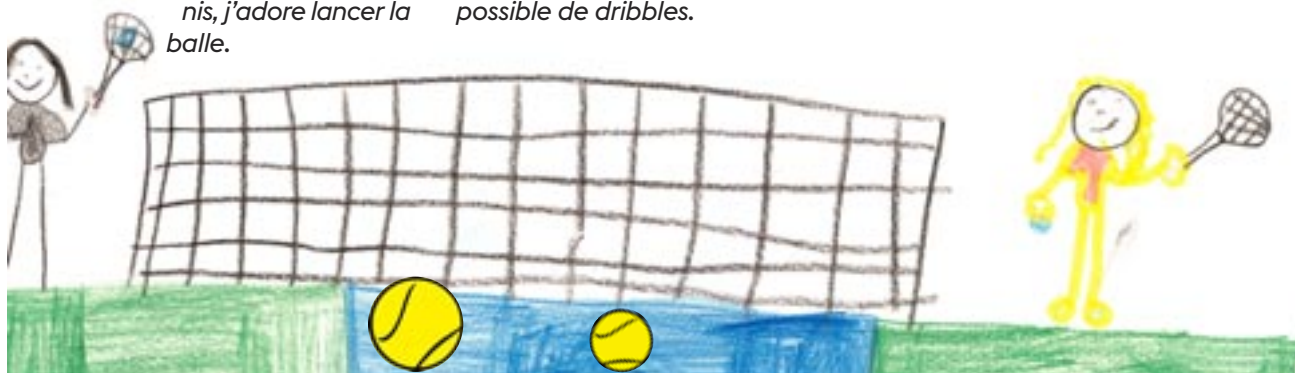
Morgan : j'aime bien faire des échanges au-dessus du filet avec les copains.

Noa : J'aime bien taper dans les balles. Il faut d'abord faire rebondir la balle une fois sur le sol avant de taper dedans.

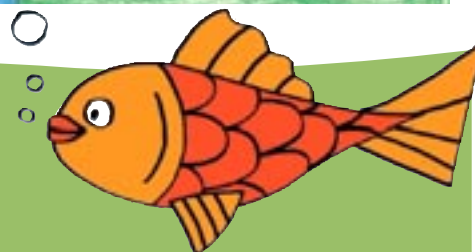
Pauline : j'aime lancer la balle en l'air avant de la faire rebondir par terre.

Tiago : j'aime bien les balles.

Timéo : J'aime bien jouer avec une raquette, faire l'engagement.



Poisson d'avril



Alyssia : J'ai vu quatre oiseaux bleus en train de marcher sur une corde. Poisson d'avril !

Anna : J'ai vu un minus bus aussi petit qu'un jouet qui traversait la ville. Poisson d'avril ! J'ai vu une licorne multicolore et elle ramassait une rose. Poisson d'avril !

Guillia : J'ai vu Mary Poppins devenir verte et amoureuse de son palais, faire des cœurs à la peinture. Poisson d'avril !

Louna : J'ai vu trois cochons qui jonglaient sur un oiseau ! Poisson d'avril !

Loris : J'ai vu un cheval qui portait sur le dos un perroquet. Poisson d'avril !

Luka : J'ai vu un serpent blanc qui mangeait un éléphant bleu. Poisson d'avril !

Maëlie : J'ai vu une petite souris se transformer en lézard ! Poisson d'avril !

Malone : J'ai vu une personne toucher l'électricité et tomber d'une échelle. Poisson d'avril !

Marla : J'ai vu Peter Pan devenir multicolore et épouser un chaton. Poisson d'avril !

Méline : J'ai vu un casier rempli d'éléphants qui dessinaient. Poisson d'avril !

Milo : J'ai vu un cochon qui roulait avec une voiture sur l'eau. Poisson d'avril !

Morgan : J'ai vu un écureuil dans une école écrire au tableau. Poisson d'avril !

Noa : J'ai vu trois cochons à la queue-leu-leu se transformer en fleurs. Poisson d'avril !

Pauline : J'ai vu un chat violet qui faisait de la cuisine. Poisson d'avril !

Tiago : J'ai vu un écureuil sur un cheval. Poisson d'avril !

Timéo : J'ai vu une tortue blanche, elle mangeait des méduses et des poissons. Poisson d'avril !



LES DÉLICES PERCHÉS retournent à l'école

Depuis le début de l'année, l'école élémentaire et les créateurs du festival des Délices Perchés ont créé un projet afin de travailler avec les enfants.

Depuis plusieurs mois, des artistes du "Colectivo Terron" interviennent à l'école élémentaire de la commune auprès des enfants, du CP au CM2. L'idée était de travailler à partir des recettes récoltées par les plus grands, du papier (fabrication et manipulation) et les ustensiles de cuisine détournés.

Au fil des ateliers, les élèves sont invités à découvrir une utilisation insolite de certaines matières (terre, papier, poésie...) en vue de créer une exposition collective qui sera dévoilée en fin d'année scolaire.

Vernissage le 4 juin !

Parallèlement, ils auront le plaisir d'assister au spectacle du collectif "Tierra Efimera" le 4 juin, en version scolaire.

À l'heure actuelle, nous ne savons pas s'il sera possible ou non de proposer une séance ouverte aux parents et/ou aux habitants. Le cas échéant, nous ne manquerons pas de vous en informer.



CE1-CE2



Cette année, le Carnaval n'a pu être organisé dans sa forme habituelle. Mais qu'à cela ne tienne, les enfants de l'école élémentaire ont quand même pu venir déguisés en classe...

CARNAVAL

CM1-CM2



... et faire un goûter offert par le Sou des Ecoles.



CP



Ce fut une belle journée de fête à l'école !



ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES



**LES PROCHAINES ÉLECTIONS SONT PRÉVUES
LES 20 ET 27 JUIN 2021.**

Les élections régionales françaises de 2021 doivent avoir lieu en même temps que les élections départementales afin de renouveler les 17 Conseils régionaux de France.

Les Conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la Région, les Conseillers départementaux sont élus dans le cadre du Canton.

Sur notre Commune, le bureau de vote de la Mairie sera provisoirement déplacé à la salle du Connex, au bâtiment du Moulin, afin de pouvoir faire respecter les distanciations sociales.

Il sera ouvert de 8h à 18h (sous réserve de modifications par le Gouvernement). Pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement vous munir d'une pièce d'identité. La carte d'électeur est souhaitée mais pas obligatoire. Seules les personnes inscrites sur les listes électorales au plus tard le 14 mai pourront voter.

Procuration dématérialisée

Grande nouveauté de cette année, mise en place officiellement depuis le 6 avril : une partie de la procédure d'établissement de la procuration est dématérialisée.

Le mandant peut remplir une demande de procuration sur le site maprocuration.gouv.fr.

Une fois le formulaire rempli sur le site, il reçoit un numéro d'enregistrement, et doit ensuite se rendre dans un Commissariat ou une Gendarmerie (dans n'importe quelle Commune), avec son numéro d'enregistrement, pour faire vérifier son identité.

Cette étape franchie, la demande est automatiquement envoyée à la Mairie de la Commune d'inscription du mandant.

Les services de la Mairie devront alors vérifier que le mandant et le mandataire sont bien inscrits dans la Commune et que ce dernier ne dépasse pas le nombre de procuration maximal autorisé.

Dès l'an prochain, ces contrôles ne seront plus nécessaires : ils seront effectués automatiquement via le répertoire électoral unique.

Les procurations faites au moyen de formulaires papier prévus à cet effet demeurent néanmoins toujours valables.



**NOUVEAUX
ARRIVANTS
SUR LA
COMMUNE
(2020 et 2021)**

Les nouveaux arrivants sur la Commune sont invités à se rendre en Mairie. Une malette d'accueil leur sera remise ainsi que différents documents au sujet de la Commune et de la Métropole.

MÉTRO VÉLO

Durant le printemps et l'été, l'agence commerciale mobile de Métrovélo sera présente sur la place de la mairie les :

28 AVRIL

9 JUIN

21 JUILLET

de 11h00 à 11h30

Vous pourrez ainsi trouver le vélo qui correspond à vos besoins : vélo standard, vélo à assistance électrique (VAE), vélo pliable, vélo enfant et les nouveaux vélos-cargos pour les familles.

Pour louer un vélo au mois ou à l'année, rien de plus simple. Il suffira de s'inscrire avec votre pièce d'identité (carte d'identité, titre de séjour, permis de conduire ou passeport), votre dépôt de garantie (uniquement en RIB) et enfin votre justificatif de réduction éventuelle (voir les conditions tarifaires sur le site web Métrovélo). Vous repartirez directement avec votre vélo !



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La cérémonie en mémoire du 8 mai 1945 aura lieu à 10h sur le parvis de la Mairie, en présence du G.R.L.D

(sous réserve de modifications liées à la situation sanitaire).



G.R.L.D :
Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné

Il représente le 143ème Régiment de la Compagnie K de la 36ème division du Texas qui a débarqué en Provence le 15 août 1944 et libéré Grenoble le 22 août de la même année.

Cette association, forte d'une trentaine d'adhérents, regroupe des passionnés qui possèdent leur propre matériel U.S militaire d'époque (uniformes, véhicules...). Son but est de commémorer la libération de notre région. Le devoir de mémoire nous anime : souvenons-nous que des hommes et des femmes ont donné leur vie pour notre liberté.



Commande de plaques émaillées

La Commune va prochainement faire une commande de plaques émaillées de numéros d'habitation pour ses besoins propres.

Si vous n'avez pas de plaque de numérotation de votre habitation, si vous l'avez égarée ou si lors de la vente de votre habitation l'ancien propriétaire ne vous l'a pas transmise, vous pouvez vous manifester en Mairie avant fin mai 2021, en indiquant la raison de votre demande ainsi que le N° de votre habitation.

La Commission Urbanisme

CENTRE DE LOISIRS



Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes, à la salle polyvalente Marcel RICHARD, aux enfants âgés de 3 à 12 ans

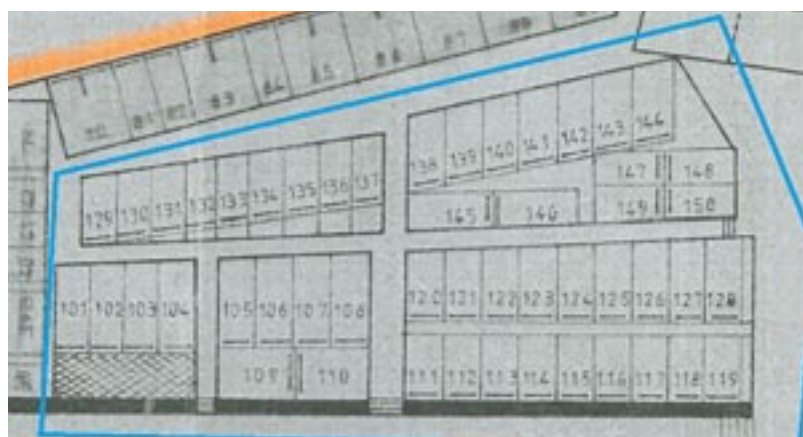
du 12 au 30 juillet 2021

Comme toutes les années, ACL proposera diverses activités aux enfants.

Les inscriptions sont à transmettre directement à ACL. Une plaquette d'information sera transmise par l'école.

Une subvention venant du CCAS a été accordée aux enfants de Notre Dame de Mésage en fonction du quotient familial. Le tarif annoncé prend en compte la subvention.

Association
des Centres de Loisirs
11 Avenue Jean Perrot
38100 Grenoble
Tél : 04 76 87 76 41



Reprise d'emplacements communaux au cimetière Sainte Marie

Plusieurs sépultures en terrain commun du cimetière Sainte Marie sont à l'état d'abandon. Une procédure de reprise des emplacements abandonnés dans la zone du cimetière originel va commencer très prochainement (voir plan). Cette procédure durera trois ans, (pendant lesquels les emplacements ne seront pas en-

tretenus), comme le prévoit la loi. Des plaques vont être mises en place sur chaque emplacement abandonné afin de demander aux propriétaires de se manifester en Mairie. Le procès-verbal du Maire sera affiché sur la grille du cimetière, à la Mairie et sur les panneaux d'affichage de la Commune.

RÉCUPÉRATION D'ESSAIM

La saison apicole a débuté et le temps des essaimages également. Si vous venez à être l'hôte d'un essaim d'abeilles, la première des réactions est de **ne pas paniquer** (bien que le bruit soit impressionnant) et de ne pas avoir peur car les abeilles sont tout aussi en état de stress que vous. Imaginez que vous partiez de votre maison sans savoir où vous iriez habiter, vous seriez un peu stressé ? Eh bien c'est ce que vit un essaim. Il est vrai que les abeilles, tout comme guêpes et frelons, sont associés en priorité à des piqures. Au moment d'un essaimage, les abeilles ont autre chose à penser que de piquer !



Il faut savoir que les abeilles ne piquent pas « gratuitement » car elles savent qu'elles vont en perdre la vie. Elles sont extrêmement curieuses puisqu'elles ont 7 000 capteurs par antenne ! Imaginez que vous en ayez autant par narine. Cela vous donne une idée de ce que vous devriez gérer en permanence. Si une abeille tourne autour de vous, **la première des choses à faire est de ne surtout pas bouger** telle une statue, et ne faire AUCUN mouvement brusque.

Aussi, au cas où vous auriez un essaim se posant chez vous, Frédéric Chasson, apiculteur à Notre-Dame-de-Mésage, vous propose de récupérer cet essaim sauf s'il se trouve dans un toit ou bien une cheminée. Vous pouvez le contacter au 06 61 68 91 36.

ADAPTEZ VOTRE ALLURE !

Dans le cadre de la Métropole apaisée, les voies de la commune sont limitées à 30 km/h.

Des vitesses excessives sont régulièrement constatées sur la Commune. Les véhicules qui circulent à vive allure dans le village sont un danger pour autrui.

N'oublions pas que les enfants et les piétons du village peuvent se trouver sur les voies, à pied, en vélo, trottinette ou autres.

Ensemble, respectons les limitations de vitesse pour le bien-être et la sécurité de chacun.



Notre Dame de Mésage, le pays où il fait bon vivre

Avec le retour du printemps, les travaux dans le jardin et autour de la maison reprennent. Pour la tranquillité de tous :

Pour vos travaux de bricolage et de jardinage,

les appareils bruyants sont autorisés aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h

Arrêté préfectoral du 31 juillet 97



PROPRETÉ CANINE

Des bornes de propreté canine ont été installées dans le secteur des Templiers.

Vous pourrez les trouver :

- de part et d'autre du chemin cavalier qui longe les Templiers
- sur le Chemin des Mésanges qui relie Les Templiers aux écoles

Nous invitons les propriétaires de chiens qui se promènent à les utiliser.

Attention à l'ambroisie !

L'ambroisie est une plante hautement allergène. Les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie étant directement proportionnelles, en fréquence et en gravité, à la concentration des grains de pollen dans l'air, la région Rhône-Alpes fait l'objet d'une surveillance constante.

Si vous en voyez chez vous ou sur l'espace public, merci de contacter la Mairie pour le signaler.





JARDINAGE ZÉRO DÉCHET

**Gagnez du temps
et de l'argent
avec des techniques
de jardinage faciles,
économiques
et écologiques
pour un jardin
en meilleure santé !**



Vos déchets verts ont de la ressource !

LE BROYAGE

Réduisez le volume de vos végétaux pour les réutiliser.

EN PAILLAGE pour garder l'humidité et fertiliser ou ajoutez-en à votre COMPOST en cours de maturation.

► **Tous les déchets verts** taille, branchage, peuvent être facilement broyés à la tondeuse jusqu'à 1 cm de diamètre. Au-delà, un broyeur à végétaux sera nécessaire.

LA TONTE MULCHING

Recyclez sur place les tontes de pelouse.

DIRECTEMENT REDÉPOSÉE, la pelouse se décompose naturellement.

Une tondeuse spécifiquement conçue pour le mulching offrira d'excellents résultats. Vous pouvez aussi utiliser une tondeuse classique sans son bac.

LE COMPOSTAGE

Transformez vos déchets verts et enrichissez votre sol.

Lors des PLANTATIONS, en entretien AU PIED DES VÉGÉTAUX ou à l'automne ÉTALÉ SUR LA TERRE nue, puis recouvert de paillage.

► **Sont compostables : déchets verts, alimentaires et les déchets de maison** (mouchoirs en papier, essuie-tout, boîtes d'œufs en morceaux).



Il peut être réalisé en tas ou dans un composteur. C'est une décomposition naturelle par des bactéries, champignons, vers

et autres insectes, en présence d'humidité et d'air.

N'enfouissez pas votre compost sur plus de 10 cm de profondeur, il a besoin d'oxygène pour se transformer en éléments nutritifs.

1h de paillage
= 10h de travail
économisé



LE PAILLAGE

Réutilisez vos végétaux au jardin

Avec quoi pailler ?

► **Le broyat de bois**, (même de thuya ou de laurier) pour pailler vos PLANTES VIVACES, ARBRES OU HAIES.

► **Les fanes et tontes** (riches en azote et vite dégradées) conviennent bien aux PLANTES ANNUELLES ET POTAGÈRES.

Les végétaux issus du désherbage, sont de préférence non montés en graine et sauf le chiendent et liseron.

Texte extrait du :

"Guide du jardinage zero déchet"
à TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT
sur notredamedemesage.fr



Brûler ses déchets verts est interdit et extrêmement polluant ! 50 kg de déchets verts brûlés à l'air libre émettent autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km. En cas d'infraction, vous vous exposez à une contravention de 450€.

Du 10 avril au 19 juin 2021,

venez apprendre à valoriser vos déchets de jardin sur les stands en déchèteries. Des spécialistes vous feront découvrir les techniques et avantages du paillage, du compostage, du broyage de végétaux, de la tonte mulching...

Plus d'infos sur : grenoblealpesmetropole.fr/1186-agenda.htm



AS NDM - LUDIQUE & DYNAMIQUE

Le Club poursuit ses entraînements auprès des enfants et des jeunes, dans le respect des contraintes et des règles sanitaires.

Les coachs et bénévoles restent mobilisés pour maintenir une dynamique et le plaisir du jeu, malgré l'arrêt des tournois et compétitions.

L'esprit familial, ADN du Club, traverse la morosité. Ainsi, nos jeunes joueurs ont pu se régaler

des chocolats récoltés au cours d'une chasse aux œufs endiablée (remerciements à nos donateurs et Super Tupinovitch). L'AS NDM a à cœur de rester fidèle à ses valeurs : apporter de la joie à ses licenciés et dans le village.



Nos couleurs Rouge & Blanc sont mises à l'honneur et fièrement représentées grâce à l'énergie et au talent des artistes peintres bénévoles du club.

Quelle triste nouvelle

Le foot de l'Oisans et de l'Isère sont en deuil. Idriss (premier joueur debout à gauche), ancien joueur de l'AS Notre Dame de Mésage, nous a quittés le 29 mars après un long combat contre la maladie.

Un garçon plein de joie et de bonne humeur. Le club de l'AS Notre Dame de Mésage adresse toutes ses sincères condoléances à sa famille, à ses amis et à tous ceux qui le connaissaient.



L'ASSOCIATION YES-YOGA ET SOPHROLOGIE...

... vous propose de pratiquer en extérieur* dans un cadre verdoyant pour les 2 derniers ateliers de la saison :

les samedis 29 mai et 26 juin de 9h30 à 12h

*sous condition d'une météo clémente :-)

Ce sera l'occasion de se ressourcer au sein de la nature, de revenir à soi, de découvrir les bienfaits de la respiration en plein air, de pratiquer la marche consciente, la méditation... Une manière de préparer la belle saison en expérimentant des pratiques simples à installer au cours de la pause estivale. Motivation et enthousiasme sont

amplement suffisants pour participer aux ateliers qui se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les conditions de déroulement et de lieu seront précisées lors de votre pré-inscription,

<https://yes-yoga-et-sophrologie.jimdosite.com/>
Au plaisir de vous accompagner

FESTI MÉSAJOIE

Chers Mésageoises, Mésageois, alors que le printemps s'installe dans nos jardins, l'équipe du FestiMesaJoie a dû se rendre à l'évidence : l'édition 2021 ne pourra pas avoir lieu comme prévu du 22 au 24 mai.

Mais notre motivation à vous proposer des moments conviviaux autour du théâtre, de concerts et conférences à domicile est toujours intacte : notre espoir est grand de pouvoir vous representer notre programme en début d'automne. D'ici là, n'hésitez pas à consulter les photos et articles de nos précédentes éditions :



<https://festimesajoie.jimdofree.com>
Nous vous souhaitons un été déconfiné, où culture, convivialité et amitiés retrouveront toute leur place dans nos vies.

L'équipe du FestiMesaJoie



Organiser un tel événement autour de la chapelle est une tâche ambitieuse. Programmation artistique, technique son et lumière, gestion du site, communication, administration, construction des décors, cuisine... plus de 6 mois de conception sont nécessaires à notre équipe - composée uniquement de bénévoles pour mettre en œuvre les Délices Perchés.

Or, l'impossibilité de se réunir physiquement depuis plus d'un an rend très complexe toute tentative d'anticipation. Il va aussi sans dire que les mesures de distanciation ne sont compatibles ni avec le format des spectacles programmés, ni avec la convivialité des repas partagés. Cependant, nous ne renonçons pas à notre ambition associative

Mésageoises, Mésageois,

Certains d'entre vous l'attendaient avec impatience et pourtant il nous faut bien vous l'annoncer : le festival, prévu initialement du 11 au 13 juin, n'aura pas lieu.

de faire vivre l'art et la culture sur le territoire.

Nous affirmons que l'art vivant est un bien commun essentiel et nous adressons notre soutien aux travailleurs du secteur culturel en lutte.

Nous espérons très fort vous retrouver bientôt dans la joie et la légèreté, autour d'un spectacle sublime et d'un immense banquet !

L'équipe des Délices Perchés

LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE, UNE SOLUTION D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chaque année, et en dépit d'une large palette de dispositifs d'aide à l'insertion déjà existants, de nombreux jeunes se retrouvent sans diplôme ni qualification. Les armées sont sensibles à cette situation.



Par sa contribution au Service Militaire Volontaire, l'armée participe à l'insertion citoyenne et professionnelle d'une partie de la jeunesse française éloignée de la vie professionnelle, tout en lui apportant des valeurs d'engagement et de savoir-être.

Le SMV propose à des hommes et des femmes de nationalité française peu diplômés, de 18 à 25 ans, résidant en métropole et à l'étranger, un parcours individualisé de 8 à 12 mois axé d'une part sur l'apprentissage des règles de vie en collectivité et en entreprise, et d'autre part, sur la **formation professionnelle**.

L'objectif du SMV est l'insertion sociale et professionnelle durable des

Afin de leur donner les moyens de leur prochaine et nécessaire mobilité professionnelle, ils sont également formés à la conduite et présentés à l'examen du permis B.

Bénéficiant de la gratuité du logement et de l'alimentation dans nos centres (6 centres en France), chacun de nos volontaires perçoit de surcroît une rémunération, et se voit ainsi placé dans les meilleures conditions en vue d'une insertion réussie.

Le SMV offre donc aux jeunes adultes en difficulté la possibilité d'apprendre un métier et d'acquérir une première expérience professionnelle, au sein d'un cadre structurant, où les valeurs militaires sont utilisées comme un moyen de rassembler.



volontaires, grâce à un accompagnement personnalisé et individualisé dans la formation générale, professionnelle et pour l'insertion.

Cet apprentissage se déroule en col-

laboration avec de nombreux acteurs qui s'imposent comme des partenaires du SMV notamment l'Education Nationale, les Missions Locales, Pôle emploi, les centres AFPA régionaux, les CFA, les branches professionnelles, les fonds paritaires, les Régions et les entreprises.



+ d'infos

www.le-smv.org

Centre d'Ambérieu en Bugey :

04 27 50 60 28

smvamberieu@gmail.com

**MUSEE DE LA RESISTANCE
ET DE LA DEPORTATION
DE L'ISERE**

**COLLECTE
PARTICIPATIVE
1939 - 1945
MUSEE DE LA RESISTANCE
ET DE LA DEPORTATION**

**CHAQUE OBJET
A SON HISTOIRE**

**Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère
organise une collecte d'objets et de documents**

Le musée recherche avant tout des objets sur les thèmes :

- le quotidien dans les foyers (39-45)
- les prisonniers de guerre (39-45)
- les premières années du conflit (39-42)
- le Nord-Isère

Pour autant, toutes les propositions seront étudiées.

Vous voulez contribuer ? rendez-vous sur :
collecte39-45.isere.fr rubrique "faire un don"



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Changement des horaires d'ouverture de la Mairie

Pour des raisons organisationnelles, les horaires d'accueil du public en Mairie ont changé depuis le 2 novembre. Désormais, l'accueil est ouvert sur les créneaux horaires suivants :

Ouverture au Public
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 13h30-18h00
Vendredi : 13h30-18h00

04 76 68 07 33
mairie.ndmessage@wanadoo.fr
www.notredamedemesage.fr

ÉCOLE

ÉCOLE MATERNELLE 04 76 08 31 02
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 04 76 68 12 85

GENDARMERIE : 17

MEDICAL

POMPIERS : 18
URGENCES : 112
depuis un portable
SAMU ET CENTRE ANTI-POISON : 15
(en cas d'urgence)

URGENCES MÉDICALES
08 10 15 33 33

PHARMACIE DE GARDE
Servigardes vous informe
par téléphone 0825742030
0,15€/minute
www.servigardes.fr



MAISON MÉDICALE
DE GARDE DE VIZILLE
04 76 08 47 09

- Du lundi au vendredi 20h-23h
 - Le samedi 14h-18h et 19h-23h
 - Le dimanche 9h-12h, 14h-18h et 20h-23h
- Les accès directs sont déconseillés.
Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.

EAU

POTABLE et ASSAINISSEMENT

Coordonnées utiles à vos démarches :

- Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...)
 - Souscription d'abonnement, résiliation, facturation
- 04 57 04 07 77 ou
www.eauxdegrenoblealpes.fr

Les abonnés à l'eau de Notre Dame de Mésage pourront se rendre aussi, s'ils le désirent, à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix (du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 11h30).

- Problèmes techniques liés à l'assainissement : 0 800 500 048
- Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27

DÉCHETS

COLLECTE

La collecte des déchets ménagers se fait le **lundi matin** sur toute la Commune.

Merci de sortir vos bacs le dimanche soir (le lundi soir si lundi férié).

ENCOMBRANTS

Lundi 31 mai 2021

LES DÉCHÈTERIES

Péage du Vizille

Rue du Maquis de l'Oisans
38220 Vizille

Champ sur Drac

Rue Léo Lagrange
38560 Champ-sur-Drac

Vaulnavay-Le-Haut

D5E-38410 Vaulnaveys-le-Haut

HORAIRE DÉCHÈTERIE



TRÉSOR PUBLIC

Depuis le 7 décembre 2020, les horaires de la Trésorerie de Vizille ont changé.

Désormais, le public sera reçu les mardis et jeudis de 8h45 à 12h

Et depuis le 1er janvier 2021, le recouvrement de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation a été transféré au Centre des Impôts, avenue Rhin et Danube à Grenoble.
Pour autant, la réception du public est maintenue à Vizille.

VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au :

0 800 500 027

ou en ligne sur le site lametro.fr

Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Les prochaines consultations architecturales auront lieu en mairie, l'après-midi des jeudis 6 mai et 7 octobre 2021.

Uniquement sur rdv auprès de l'architecte conseil au 04 57 38 50 59.

Horaires :
Du 1^{er} avril
au 31 octobre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
Vizille	fermé	12h30-18h	12h30-18h	12h30-18h	9h-12h 13h15-18h	9h-12h 13h15-18h	PROXI
Champ-sur-Drac	9h-12h 13h30-18h	13h15-18h	9h-12h 13h30-18h	13h15-18h	9h-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h	PROXI +
Vaulnaveys-le-Haut	8h45-12h 13h-18h	8h45-12h 13h-18h	8h45-12h 13h-18h	8h45-12h 13h-18h	8h45-12h 13h-18h	8h45-12h 13h-18h	MAXI

Renseignements : lametro.fr / 0 800 500 027

votre photo de la commune ici ?

Envoyez-la par mail à :
communication@notredamedemesage.fr



© Fanny Bonfils



**Au Fil
des Pages**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Dépôt légal 2^e trimestre 2021
Responsable de Publication :
Jérôme BUISSON
Comité de rédaction :
Commission Communication
Graphisme Mise en Page : Gaëlle Lozier
Impression : Mairie
Tirage : 520 exemplaires

MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie

38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Mail : mairie.ndmessage@wanadoo.fr

Web : www.notredamedemesage.fr

MAIRIE - OUVERTURE AU PUBLIC

depuis le 2 novembre 2020

Accueil ouvert

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 13h30-18h00

Vendredi : 13h30-18h00

*En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser
un message sur le répondeur de la Mairie.*

COMMUNICATION

Pour être mieux informés, rendez-vous sur le site
www.notredamedemesage.fr
et surtout abonnez-vous à la lettre électronique
d'informations mensuelle (newsletter).